



Avenant au contrat de travail

Par **delgym**, le **01/09/2014** à **20:04**

Bonjour,

je souhaite passer à temps partiel, au 1er octobre,

j'en ai informé mon employeur par lettre recommandée avec AR il y a 6 mois.

Au jour d'aujourd'hui je n'ai aucune nouvelle de mon avenant à mon contrat de travail, après plusieurs relance.

Que faire sachant que j'avais eu un oui de principe (oral)

Merci

Par **P.M.**, le **01/09/2014** à **20:49**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement partiellement avec [celui-ci](#)